

RESPONSABLE D'ÉDITION

appellations voisines : responsable éditorial
métiers connexes : chargé de projet multimédia
(informatique éditorial)



MISSIONS

Réalise un programme éditorial :

- > établit et suit le programme éditorial de son domaine de responsabilité,
- > effectue la recherche d'auteurs,
- > propose de nouveaux produits ou des améliorations de produits existants et participe aux prises de décisions,
- > établit le budget de son domaine de responsabilité et suit sa réalisation,
- > manage des éditeurs et/ou assistants d'édition.



ÉLÉMENTS DE VARIABILITÉ

Selon la taille et l'organisation du travail, le responsable d'édition peut être amené à :

- effectuer tout ou partie des activités de l'éditeur, en particulier pour les ouvrages complexes ou certains auteurs,
- participer à l'élaboration du matériel promotionnel et commercial,
- entretenir et accompagner à long terme la gestion du fonds éditorial et/ou des œuvres confiées.



COMPÉTENCES REQUISES

Compétences techniques :

• Éditoriale :

- maîtriser la chaîne éditoriale afin d'en comprendre les enjeux et contraintes à chaque étape,
- posséder une bonne culture générale et maîtriser la langue française,
- préparer et proposer le programme éditorial de son domaine de responsabilité, conformément à la politique éditoriale,
- participer à la recherche d'auteurs, recommander ceux à sélectionner et participer à leur fidélisation,
- proposer de nouveaux produits, de nouveaux concepts ou des améliorations d'ouvrages existants afin de développer ou de renouveler la ligne éditoriale de la maison d'édition,
- participer à la présentation du programme éditorial auprès des différents services et des équipes commerciales,
- veiller au bon déroulement de l'ensemble de la chaîne de réalisation de l'ouvrage (édition, fabrication, commercialisation),
- assurer une veille sur l'actualité concurrentielle, suivre

les tendances pour accompagner le lancement et la création des ouvrages.

• Marketing/Commerciale :

- connaître les marchés, les clients et les circuits de distribution pour anticiper les évolutions et les attentes du marché.

Compétences de gestion :

- établir ou participer à l'établissement du budget de son domaine de responsabilité et suivre sa réalisation en vue de maximiser les résultats.

Compétences en management :

- animer et contrôler le travail des éditeurs et/ou assistants d'édition en veillant au respect de la ligne éditoriale, des délais et du budget.

Compétences relationnelles :

- interagir et piloter les différents intervenants de la chaîne éditoriale,
- travailler à la qualité des échanges avec les différents interlocuteurs.



PLACE DANS L'ORGANIGRAMME DES EMPLOIS

Il travaille sous l'autorité du responsable d'édition ou du directeur éditorial. Selon l'organisation, il peut encadrer un ou plusieurs assistant(s) d'édition. En interne, il travaille en relation avec le directeur éditorial, les autres éditeurs, les lecteurs correcteurs et correcteurs, le service artistique, fabrication et marketing. En externe, il travaille en relation avec les auteurs, les traducteurs, les éditeurs externes à qui il peut déléguer une partie de l'exécution de son travail, les éditeurs étrangers.



FILIÈRES DE FORMATION

Les formations professionnelles certifiantes de niveau I sont aujourd'hui le plus souvent requises pour l'accès au métier (ex : master professionnel métiers du livre et de l'édition, master professionnel information et communication, master professionnel arts et culture, master professionnel lettres).



CONDITIONS D'EXERCICE

L'éditeur est un véritable chef de projet qui assure la coordination entre les auteurs, correcteurs, maquettistes, fabricants autour d'un projet commun : le livre. Il doit s'adapter à une charge de travail qui varie périodiquement en fonction des plannings de production et de la programmation éditoriale, en s'adaptant aux aléas.



MOBILITÉS PROFESSIONNELLES

L'éditeur débute le plus souvent son parcours professionnel comme assistant d'édition, qui reste le métier d'entrée dans la filière. Avec de l'expérience, au sein d'une maison d'édition, un éditeur peut voir son champ d'activité évoluer et son périmètre de responsabilité s'élargir après quelques années. Il peut évoluer ensuite vers le métier de responsable éditorial, de directeur littéraire ou directeur éditorial.

A plus long terme et après plusieurs années d'expérience, il peut également accéder au métier de directeur éditorial, dans le cadre d'une mobilité interne ou externe.

SOURCE : CPNE DE L'ÉDITION - MARS 2017
POUR PLUS D'INFORMATIONS : WWW.SNE.FR